



DECRET D/2020/ **329** /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER
AU GRADE SUPERIEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance N°023/PRG du 16 décembre 1958, portant création de l'Armée Nationale de la République de Guinée ;

Vu la loi L/2019/0041/AN du 04 septembre 2019, portant statut général des militaires ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2020/122/PRG/SGG du 19 juin 2020, portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret D/2018/243/PRG/SGG du 08 octobre 2018, portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;

DECRETE

Article 1^{er} : Le Colonel Mamadou Dian DIALLO, matricule 14127/G, Directeur Organisation Ressources Humaines de l'Etat-Major Général des Armées, est promu au grade de Général de Brigade Aérienne à titre exceptionnel.

Article 2 : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 30 DEC. 2020

Professeur Alpha CONDE